

Réunion du Bureau Municipal du 15 juin 2020

Présents : M. BURLE - Mme DURAND – Mme JARD - M. POISSONNIER - M. QUEIRAS – Mme PELLOUX.

Etablissements scolaires : Suite à l’allocution présidentielle de dimanche soir, les établissements scolaires doivent tous rouvrir à compter du 22 juin. Il s’agit d’une reprise à la normale tout en conservant les mesures barrières dans les classes. Le service s’est réuni cet après-midi et a imaginé 3 scénarii. La proposition du service est une reprise avec 3 garderies : matin, midi et soir. Une garderie est proposée sur le temps méridien, compte tenu qu’il n’y aura pas de repas proposé par la restauration et que les parents devront fournir un pique-nique. Sur 5 ATSEM, 3 sont en arrêt de travail et les 2 restantes devront assurer leur rôle d’ATSEM et le ménage sur les 2 écoles, ce qui perturbe énormément les agents. Il est proposé, pour l’entretien, de demander un avenant à ONET, ou de recruter 2 agents ou de contacter NERA pour une prestation. Pour l’ouverture complète, 14 agents sont nécessaires. Une demande de fermeture de l’école Max Trouche la journée de vendredi est en cours pour préparer la mise en place pour lundi 22/06. En ce qui concerne les analyses d’eau, il est préconisé de ne pas utiliser l’eau chaude, dans l’attente des contrôles. EF alerte les membres de la municipalité sur la situation de Mélanie BLANCHARD qui, à son avis, est au bord du burn-out. Elle sollicite un RDV avec la médecine du travail et un RDV psy pour cet agent et les 2 ATSEM.

Crèche : L’équipe au complet reprend son activité le 22 juin. Vérifier la situation de 2 agents qui ne sont pas sur leur poste en raison de pathologie de leur entourage.

Masques : Remise demain matin de la dernière livraison d’environ 5 000 masques. Ils sont à récupérer aux services techniques de la DLVA. Faire communication pour la distribution. BP demande que les 600 masques restants au CCAS soient récupérés pour être distribués avec les autres. Il précise qu’environ 600 masques lavables peuvent être remis au CCAS. Les élus effectueront la distribution. Rappel : mardi de 15 h à 19 h : lettre A – C ; jeudi de 14 h – 18 h : lettres D – K ; vendredi de 15 h à 19 h : lettres L – Q et samedi de 8h30 – 12h30 : lettres R – Z. Informer les conseillers municipaux de cette distribution (BD). Il est précisé que si une personne ne peut venir le jour prévu, elle peut se présenter un autre jour de distribution. JB rappelle le mail de la Préfecture concernant la fourniture de matériel de protection pour les personnes des bureaux de vote. Se rapprocher de la Préfecture pour faire connaître nos besoins (MGH/SE).

Secours Populaire : BD rappelle la demande du SP de ventes au déballage 2 à 3 fois par semaine sur la place J. Jaurès. Compte tenu de l’allocution présidentielle, il est possible de donner un avis favorable. Faire une réponse d’attente de l’arrêté préfectoral (PP).

Facture d’eau : La facture ne concernait pas la piscine. JLQ précise toutefois que la piscine est remplie courant mai et que la DLVA facture au tarif modifié le 1^{er} juillet. En 2021, après le remplissage de la piscine, il faudra réaliser un relevé réel de la consommation et demander la facturation sur ce relevé réel en temps réel.

Forains : L’organisation de la fête foraine, sans bal, ni animations, ni feu d’artifice suscite beaucoup de questions. Il est nécessaire de communiquer sur cette organisation qui émane de l’Etat. Les forains disposeront de l’électricité. Il subsiste le problème de l’encaissement des droits de place et de l’installation des manèges en l’absence du régisseur. Aucun agent ne souhaitant s’acquitter de ces missions. Les forains viendront régler le droit de place en mairie. La police et un élu s’occuperont de l’installation et de la commission de sécurité. La commission est prévue vendredi 19/06 à 9 h. RDV en mairie : JLQ/BD/POLICE.

Terrain « forains » : Problème de compteurs électriques.

Arbre aux chats : Accord pour vide-greniers les 05/07 et 14/07/2020.

CCI : propose des chèques cadeaux pour soutenir les commerçants.

Berges du Chaffère : Ouverture des plis : 2 offres avec 107 000 € d'écart entre les 2 offres. JB indique que l'entreprise qui a fait l'offre la plus basse est spécialisée dans ce type de travaux. JLQ a contacté la DLVA concernant la participation financière de cette dernière aux travaux. Sous réserve du résultat des élections municipales et communautaires, la DLVA pourrait participer à hauteur de 30 % du coût de l'opération. La DLVA contacte le Département sur ce dossier. Il est nécessaire de repousser le démarrage des travaux d'une semaine, pas avant le 24/07. A suivre.

Demande de disponibilité : Un agent du CTM souhaite demander une disponibilité pour convenances personnelles pour 6 mois, à compter du 1^{er} septembre. C'est une perte importante pour le service, mais ne pas se précipiter sur le remplacement de l'agent. JLQ demande un chiffrage du coût du tracto-pelle, il faudra peut-être envisager une location ou avoir recours à un prestataire de service. JB indique que l'agent n'est pas seulement conducteur tracto, mais un agent polyvalent et volontaire. Attendre le résultat des élections.

Véhicules : JB informe de l'ouverture des plis pour les véhicules : 3 réponses : Renault et Peugeot de Manosque et un concessionnaire de Béziers qui a déposé l'offre la plus intéressante et la plus complète. Un mail a été envoyé aux 2 concessionnaires de Manosque pour compléter leur dossier.

Rue de la Combe : les travaux avancent bien malgré des problèmes de câbles EDF.

Arbres Max Trouche : SE a indiqué que les arbres ne seraient pas plantés avant l'automne. BJ indique que le Directeur de l'Ecole souhaitait la présence des enfants lors de cette intervention. A revoir en coordination.

Réunion avec le notaire : A eu lieu vendredi 12/06. M. COSSU souhaite signer immédiatement, le RDV est prévu mardi 25/06 à 9 h30 (JLQ). Le dossier « Ecole de la route » est toujours en cours. Pour la bibliothèque, le notaire demande une division volumétrique.